

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé au
Moniteur
belge***26025447*****Déposé / Reçu le****12 FEV. 2026**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise: 0875801320

Nom

(en entier): FIDELCO

(en abrégé): SRL

Forme légale: Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège: Avenue Louise 283/5, 1050 Ixelles

Objet de l'acte: Nominations - Révocations

Lors de la délibération du 22/12/2025, l'assemblée générale a débattu des questions suivantes et a décidé ce qui suit.

1/ Révocation de JEAN MARC LOOZE en tant que représentant permanent de la personne morale SRL Fidelco

La personne morale SRL Fidelco a révoqué JEAN MARC LOOZE, demeurant à 3090 Overijse, Robijnlaan 4, en tant que représentant permanent chargé de l'exécution de son mandat d'administration au nom et pour le compte de la personne morale, et ce à compter du 31/12/2025.

L'assemblée générale déclare avoir pris connaissance de et approuver la révocation par la personne morale SRL Fidelco de JEAN MARC LOOZE en sa qualité de représentant permanent.

Procuration à l'expert-comptable

L'assemblée générale donne procuration à SRL FKJ Accountancy & Consulting, personne morale ayant son siège à 1150 Woluwe-Saint-Pierre, Rue de la Duchesse 11/3, RPM Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles, connu(e) auprès de la BCE sous le numéro 0770415570, et à ses préposés, pour une durée indéterminée et jusqu'à révocation expresse, en ce qui concerne les actes nécessaires à l'exécution, au traitement et à la publication des décisions de cette assemblée.

Tous avec possibilité d'agir seuls et droit de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités possibles, de faire toutes déclarations et de signer tous documents, de quelque nature que ce soit, ou de représenter la société à l'égard de la TVA, des Contributions, des Douanes et Accises, de la Sabam, de la Rémunération équitable, des administrations communales, de la Province, de l'ONSS, du Moniteur belge, des guichets d'entreprises, de la Banque-Carrefour des Entreprises, des caisses sociales, des fonds de pension, des fournisseurs, des clients, des banques, du secrétariat social, du registre UBO, du registre eStox, des services publics et des Ministères y compris les greffes de tous les types de tribunaux nationaux et internationaux, les cours d'appel et les services juridiques.

Déposé en même temps: le procès-verbal de l'assemblée générale du 22/12/2025.